

Appel à consultation

Etude sur les rôles et capacités des décideurs et acteurs clés en matière de protection et assistance de l'enfance au Maroc

Termes de référence

1. Contexte

Le Maroc est un pays de transit et destination des enfants migrants non accompagnés et séparés (ENAS). Selon les données plus récentes, 10% de la population migrante en situation d'irrégularité au Maroc est représentée par des jeunes de 16-17 ans. La majorité des ENAS identifiés sont originaires principalement de la Guinée Conakry, de la Côte d'Ivoire, du Nigéria, du Mali et du Cameroun¹ et ils transitent par le Maroc pour traverser la Méditerranée et arriver en Europe. Parallèlement, plusieurs acteurs de terrain ont constaté un flux important de enfants marocains séparés de leurs parents ou en situation d'abandon en mouvement vers l'Europe².

Presque la totalité des ENAS reconnus au Maroc pendant les dernières années accèdent à la ville d'Oujda par la frontière algérienne et se déplacent dans les villes de Nador et Tanger dans l'attente de traverser les frontières espagnoles via bateaux ou camions. Ils vivent dans des conditions extrêmement critiques d'abandon, d'abus et d'accès limité aux services de base. Dans ce contexte l'abus de drogues, la violence sexuelle et la propagation des maladies infectieuses sont très communs. Des conditions de vie similaires ont été observés pour les ENAS identifiés dans de grandes villes marocaines comme Rabat et Casablanca, où les enfants vivent dans la rue et sont obligés à mendier pour survivre sans aucun support ni matériel ni psychologique. La combinaison de ces facteurs critiques expose gravement les enfants non accompagnés et séparés au risque d'être exploités sexuellement ou d'être victime de travail forcé et – pour certains cas – de devenir victimes de traite tout au long de leur parcours migratoire indépendamment de leur origine³.

Face à l'ampleur du phénomène migratoire et aux vulnérabilités des migrants et en particulier des enfants migrants, le Gouvernement Marocain, dans le cadre de la nouvelle politique d'immigration et d'asile, a adopté des mesures importantes pour répondre aux exigences des enfants migrants, notamment en leur assurant une assistance directe mise en œuvre, entre autres, par l'Entraide Nationale, en prévoyant l'extension du Régime d'Assistance Médicale aux enfants migrants et en adoptant en 2016 une loi visant à combattre la traite des êtres humains, à laquelle l'OIM Maroc a contribué. Cependant il reste toujours des efforts à faire pour assurer une protection effective aux ENAS sur le territoire marocain. Pour toutes ces raisons, il paraît nécessaire de soutenir les différents Ministères et

¹ Antonia Carrión and Michèle Zirari,, *Retour et Intérêt Supérieur de l'enfant: Référencement des mineur-e-s non accompagnée-e-s*, IOM, 2016

² *Données collectées dans le contexte des formations pour les acteurs de la société civile au Maroc, aout – décembre 2017*

³ *Field assessment on human trafficking and non-accompanied children in Oujda and Nador*, IOM Morocco, April 2017

institutions impliquées dans la protection de l'enfance, ainsi que les acteurs de la société civile pour assurer des mesures et outils efficaces et en ligne avec les standards internationaux pour assister et protéger les enfants migrants - et particulièrement les ENAS –, tout en luttant contre toute forme d'exploitation et de traite des enfants migrants.

Ainsi, cette initiative vise à contribuer à l'amélioration du système d'assistance et de protection des enfants non accompagnés et séparés au Maroc en appuyant tous les acteurs étatiques et non-étatiques dans ce but.

2. Objectif Général de la Consultation

Afin de contribuer à l'amélioration du système d'assistance et protection des enfants non accompagnés et séparés au Maroc, l'OIM Rabat mandate une consultation pour la mise en œuvre d'une étude dont le but est de :

- 1- Identifier les besoins spécifiques des enfants non accompagnés et séparés au Maroc à travers une approche participative, en particulier à travers des entretiens directs avec des panels d'enfants, de par leur qualité de détenteurs de droits, afin de collecter leurs avis et suggestions
- 2- Identifier les principaux acteurs étatiques et non-étatiques clés et les décideurs au Maroc en matière d'assistance et protection de l'enfance et particulièrement des enfants migrants (internes et internationaux) dans tous les domaines, notamment : tutelle légale, éducation, santé, logement, assistance juridique, protection et retour volontaire
- 3- Analyser les rôles, les compétences spécifiques et les potentielles contributions des acteurs identifiés pour assurer la bonne protection des enfants non accompagnés
- 4- Elaborer des recommandations et une feuille de route pour améliorer le système d'assistance et de protection des enfants non accompagnés et séparés au Maroc, y compris l'élaboration d'outils et mesures conformes aux standards internationaux.

3. Offre de service:

L'étude s'inscrit dans le cadre du projet « Assistance et protection des enfants non accompagnés et séparés au Maroc » financé par le Gouvernement de la Danemark

Cette mission aura pour finalité :

- ✓ L'élaboration d'une Etude détaillée qui comprenne un analyse des acteurs en charge et impliqués dans l'assistance et protection des enfants non accompagnés et séparés au Maroc, leurs rôles et capacités et les besoins identifiés, ainsi que le développement d'une stratégie d'amélioration de la protection des enfants migrant-e-s au Maroc, qui comprenne l'élaboration d'outils et mesures.

4. Livrables :

L' étude sur les rôles et capacités des acteurs clés et décideurs en matière de protection et assistance de l'enfance au Maroc

L'étude doit être rédigée en français.

Les règles de l'OIM doivent strictement être respectées concernant la bibliographie et les citations éventuelles.

Les tableaux, les cartes géographiques et les graphiques doivent être insérés dans le texte, et toutes les annexes doivent être disponibles sous format MS Excel.

Les rapports devront inclure un résumé exécutif décrivant les principaux résultats

et recommandations.

5. Durée de la consultation

La prestation s'étalera du **26 mars au 31 mai 2018**.

6. Qualifications

Les qualifications requises sont :

Formation et connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme universitaire, de préférence un diplôme supérieur aux niveaux de maîtrise ou de doctorat. - Connaissances dans le domaine de la protection de l'enfance et de la migration des enfants - Expérience pratique en méthodes et techniques de recherche.
Langues	<ul style="list-style-type: none"> - Excellente maîtrise du français et de l'anglais (écrit et parlé) - Maîtrise de l'arabe (standard et dialectal) serait apprécié.
Compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et rédactionnelles. - Bonne capacité à travailler en équipe et bon sens du relationnel avec les partenaires. - Bonnes aptitudes interpersonnelles et organisationnelles.

7. Délai desoumission

Les candidat-e-s intéressé-e-s par cet appel à candidature sont prié-e-s d'envoyer :

- ✓ Un document synthétique décrivant la méthodologie de recherche pour l'étude, ainsi qu'une offre financière identifiée pour mener cette étude ;
- ✓ Un CV complet en langue française, comprenant les contacts de trois références professionnelles ;
- ✓ Une lettre de motivation ainsi que tout autre document pouvant servir de support à la candidature (publication, travail personnel, rapport, référence bibliographique, etc.).

Les candidatures devront être envoyées à l'adresse électronique : oimrecrute@iom.int, en indiquant en objet « Appel à consultation étude *Rôles et capacités des acteurs clés et décideurs en matière de protection et assistance de l'enfance au Maroc - projet Assistance et protection des enfants non accompagnés et séparés au Maroc* » au plus tard le **dimanche 16 mars 2018**, avant 12h00.